



LA TOUR EIFFEL

La verve de M. Coppée s'exerce aujourd'hui à bon droit contre la tour Eiffel. Du petit pour qui y consacre, nous extrayons quelques strophes qui en donnent l'idée :

Quand, sans bruit ni bruit, Le ciel bien luit de métal, Symbole de force inutile Et rompu de fait tout.

Et plus loin : Enfants des orgueilleux (tales), Pour qui recommencer l'abeli Le mont d'Iliad hausse les épaules Et se tord à la Tour Eiffel.

Qu'ils aillent consulter, nos maîtres, L'artiste le plus ignorant. Un monument de trois cents mètres C'est énorme. Ce n'est pas grand.

O Merveille ! O Renaissance ! O nous artisans du passé ! Jours de géniale innocence, Part par et destinée.

On brûlait d'une folie saine, Fendant vingt ans, avec amour, L'imager sculpteur son grand Boursier, pour en plein jour.

Oh, s'inspirant des grands modèles Et pour mieux orner son donjon. Le feu l'orgueil des bronzes et Dans un marbre de Jean Goussier.

O vieux siècles d'art, quelle honte ! A tant petites cités, quelle honte ! Nous montrons ce jet de fonte Et des badauds hypnotisés.

Si du moins cette construction, fort laide Au point de vue de l'art, offrait quelque utilité :

Le flâneur, quand il considère Les étages à gravir Du dômeur l'édifice, Demande : A quel point il servira ?

Tantôt il se dit : ce n'est que l'œuvre d'un homme, Et de la main qui surprend Les manœuvres de ses cohortes ? Et du tout, c'est un restaurant.

A ces hauteurs vertigineuses, Les savant voit-il ombrés les choses Un monde de deux cents mètres ? Non pas, on y prendra des bocks.

Le fin du siècle est sur ses vers, Le pontife l'orgueil partant, Le Tour Eiffel est, ce n'est pas un fait, C'est le suprême dégoût.

Edifice de décadence, Sur qui, tout à l'heure, on lira : "L'Un voit, l'autre dans, Qui suit l'air du vent."

Provincé de Québec

FRASERVILLE — MM. Frenette et frère, de Fraserville, ont fait cession de leurs biens pour le bénéfice de leurs créanciers. Le passif est d'à peu près \$2,300.

CHICOUTIMI — Le fonds de commerce de M. P. A. Guay, de Chicoutimi, a été vendu en bloc, par le curateur, à la succession, M. H. A. Bedard, M. J. D. Guay.

VALLEYFIELD — M. Robert Ness, de Rowick, est arrivé de Rowick, de retour de son voyage en Europe. Il est accompagné de sa femme et de ses enfants.

QUÉBEC — Dimanche, 4 août courant, la messe, à 10 heures, était le jour fixe pour la bénédiction d'un carillon neuf de trois cloches. En deux heures, les cloches furent chargées de monde venant de toutes les paroisses.

Les paroissiens qui ont assisté à la messe, ont été très nombreux. Les cloches ont été bénies par M. l'abbé Chapier, curé de la paroisse.

Le carillon a été installé dans la nef de l'église. Les cloches ont été bénies par M. l'abbé Chapier, curé de la paroisse.

Le carillon a été installé dans la nef de l'église. Les cloches ont été bénies par M. l'abbé Chapier, curé de la paroisse.

Le carillon a été installé dans la nef de l'église. Les cloches ont été bénies par M. l'abbé Chapier, curé de la paroisse.

Le carillon a été installé dans la nef de l'église. Les cloches ont été bénies par M. l'abbé Chapier, curé de la paroisse.

Le carillon a été installé dans la nef de l'église. Les cloches ont été bénies par M. l'abbé Chapier, curé de la paroisse.

Le carillon a été installé dans la nef de l'église. Les cloches ont été bénies par M. l'abbé Chapier, curé de la paroisse.

Le carillon a été installé dans la nef de l'église. Les cloches ont été bénies par M. l'abbé Chapier, curé de la paroisse.

Le carillon a été installé dans la nef de l'église. Les cloches ont été bénies par M. l'abbé Chapier, curé de la paroisse.

Le carillon a été installé dans la nef de l'église. Les cloches ont été bénies par M. l'abbé Chapier, curé de la paroisse.

Le carillon a été installé dans la nef de l'église. Les cloches ont été bénies par M. l'abbé Chapier, curé de la paroisse.

Le carillon a été installé dans la nef de l'église. Les cloches ont été bénies par M. l'abbé Chapier, curé de la paroisse.

Le carillon a été installé dans la nef de l'église. Les cloches ont été bénies par M. l'abbé Chapier, curé de la paroisse.

Le carillon a été installé dans la nef de l'église. Les cloches ont été bénies par M. l'abbé Chapier, curé de la paroisse.

Le carillon a été installé dans la nef de l'église. Les cloches ont été bénies par M. l'abbé Chapier, curé de la paroisse.

Le carillon a été installé dans la nef de l'église. Les cloches ont été bénies par M. l'abbé Chapier, curé de la paroisse.

Le carillon a été installé dans la nef de l'église. Les cloches ont été bénies par M. l'abbé Chapier, curé de la paroisse.

Le carillon a été installé dans la nef de l'église. Les cloches ont été bénies par M. l'abbé Chapier, curé de la paroisse.

Le carillon a été installé dans la nef de l'église. Les cloches ont été bénies par M. l'abbé Chapier, curé de la paroisse.

Le carillon a été installé dans la nef de l'église. Les cloches ont été bénies par M. l'abbé Chapier, curé de la paroisse.

Le carillon a été installé dans la nef de l'église. Les cloches ont été bénies par M. l'abbé Chapier, curé de la paroisse.

Le carillon a été installé dans la nef de l'église. Les cloches ont été bénies par M. l'abbé Chapier, curé de la paroisse.

Le carillon a été installé dans la nef de l'église. Les cloches ont été bénies par M. l'abbé Chapier, curé de la paroisse.

Le carillon a été installé dans la nef de l'église. Les cloches ont été bénies par M. l'abbé Chapier, curé de la paroisse.

Le carillon a été installé dans la nef de l'église. Les cloches ont été bénies par M. l'abbé Chapier, curé de la paroisse.

HABITS DE CHOIX

NOTS FAISONS DE L'HABILLEMENT POUR HOMME

UNE SPECIALITE

McGraw

Nos 269 et 271, rue Wellington

OTTAWA

AU TEMISKAMING

JOSEPH TASSÉ

Brochure de 20 pages in-80

10 cts L'EXEMPLAIRE

En vente au Bureau du CANADA

W. O. McKAY

Importateur de Vins, Liqueurs, Cigares et Tabacs

"L'HOTEL RICHELIEU"

Agents pour les Commerçants de Bois

110, 448 et 450 rue Sussex

Hotel Riendeau

Européen et Américain

64 Rue SAINT-GABRIEL, Montréal

Excursion sur le Saint-Laurent toutes semaines

Excursion spéciale le vendredi et samedi

Excursion spéciale le dimanche

Excursion spéciale le mardi

Excursion spéciale le jeudi

Excursion spéciale le samedi

Excursion spéciale le dimanche

Excursion spéciale le mardi

Excursion spéciale le jeudi

Excursion spéciale le samedi

Excursion spéciale le dimanche

Excursion spéciale le mardi

Excursion spéciale le jeudi

Excursion spéciale le samedi

Excursion spéciale le dimanche

Excursion spéciale le mardi

Excursion spéciale le jeudi

Excursion spéciale le samedi

Excursion spéciale le dimanche

Excursion spéciale le mardi

Excursion spéciale le jeudi

Excursion spéciale le samedi

Excursion spéciale le dimanche

Excursion spéciale le mardi

Excursion spéciale le jeudi

Excursion spéciale le samedi

TOUT HOMME

CONSUMPTION

GUERISON GARANTIE

FEINTURE pour les CHEVEUX

ARTICLES DE TOILETTE

MALADIES DES FEMMES

Philes Régulatrices Françaises

Névrologie et Rhumatisme

AVIS AUX MÈRES

POUR LA

Figure, les Mains, la Peau et le Teint en général

Crème de Miel et d'Amende de Hilda, Gélée d'Or

Un assortiment complet et nouveau des articles de toilette à domicile

R. A. McCORMICK

CHIMISTE ET DROGUISTE

75 RUE SPARKS

Prescriptions pour médecins et familles par lettres avec soin

Aux Peintres et au Public en Général

Tapissier, Peintures, Huiles, Etc

Je pose les grandes vitres de chassis (Panneaux Glaces)

ESTIMATIONS FOURNIES SUR DEMANDE

JOHN SHEPHERD

227, Rue Rideau, Ottawa

Fonderie de Hull

Le magasin vient de faire l'acquisition de la fonderie de Hull

T. LAWSON

Rue Brewery, Hull, Rue George, Ottawa

FERRONNERIES

Une des plus anciennes maisons commerciales de la ville de Québec

McDougall & Cuzner

Enseigne de la grosse Tourière

MAGASIN

Rue Sussex et rue Duke, Chaudière

DAMES

Les dames qui ont le plaisir de venir à la messe

HOTEL CANADIEN

Un magnifique hôtel vient d'être acheté par M. John Johnston

JOHN JOHNSTON

Propriétaire

28 rue de la Reine, Québec

GEORGE COX

LITHOGRAPHE, GRAVEUR

25 RUE METCALFE

OTTAWA, ONTARIO

CARTES PROFESSIONNELLES

M. J. GORMAN, LL.B.

Avocat, Solliciteur, Notaire, Etc.

Belcourt & MacCraken

O'Carra & Remon

GEO. McLaurin, L.L.B.

J. P. FISHER

McVeity & Henderson

VALIN & CODE

Bradley & Snow

GUNDRY & POWELL

BODGINS, KIDD & RUTHERFORD

Dr FISSIAULT

John Kerrigan

CHS. DESJARDINS

W. E. BROWN

CHAUSSURES EN GROS

MOULIN A PLANER D'OTTAWA

Wm. HOWE

Beudet & Desjardins

COIN des RUES BAY et FLORENCE, OTTAWA

Les meilleurs machines améliorées sont en usage dans notre établissement

Travail de première Classe garanti

Communication téléphonique

BUREAU A LA VILLE

No 26 RUE SPARKS, RUSSELL HOUSE

GRANDE VARIETE

CHAPEAUX

FRANÇAIS, ANGLAIS, AMERICAINS et CANADIENS, Etc

JOSEPH COTE

114 - RUE RIDEAU - 114

MEUBLES!

MEUBLES!

Voici le temps d'acheter à bas prix des Meubles de BONNE QUALITE

HARRIS & CAMPBELL

36, 38, 40, 42, 44

RUE O'CONNOR, Pres de la Rue Sparks

Manufacture de VOITURES!

ROYALE

LÉVELLÉ & MATHÉ

Propriétaires

56 RUE DALY - 19 ET 21 RUE STEWART

AVIS!

Le meilleur endroit à Ottawa pour acheter des Patins!

Chez Thos. Birkett, 115 rue Rideau

DEPECES TEL

DERNIERS

NOUVELLES DE

WINNIPEG

Le Free Press, de Winnipeg, a publié un article sur le projet de loi relatif à la suppression de la peine de mort

Le Free Press, de Winnipeg, a publié un article sur le projet de loi relatif à la suppression de la peine de mort

Le Free Press, de Winnipeg, a publié un article sur le projet de loi relatif à la suppression de la peine de mort

Le Free Press, de Winnipeg, a publié un article sur le projet de loi relatif à la suppression de la peine de mort

Le Free Press, de Winnipeg, a publié un article sur le projet de loi relatif à la suppression de la peine de mort

Le Free Press, de Winnipeg, a publié un article sur le projet de loi relatif à la suppression de la peine de mort

Le Free Press, de Winnipeg, a publié un article sur le projet de loi relatif à la suppression de la peine de mort

Le Free Press, de Winnipeg, a publié un article sur le projet de loi relatif à la suppression de la peine de mort

Le Free Press, de Winnipeg, a publié un article sur le projet de loi relatif à la suppression de la peine de mort

Le Free Press, de Winnipeg, a publié un article sur le projet de loi relatif à la suppression de la peine de mort

Le Free Press, de Winnipeg, a publié un article sur le projet de loi relatif à la suppression de la peine de mort

Le Free Press, de Winnipeg, a publié un article sur le projet de loi relatif à la suppression de la peine de mort

Le Free Press, de Winnipeg, a publié un article sur le projet de loi relatif à la suppression de la peine de mort

Le Free Press, de Winnipeg, a publié un article sur le projet de loi relatif à la suppression de la peine de mort

Le Free Press, de Winnipeg, a publié un article sur le projet de loi relatif à la suppression de la peine de mort

Le Free Press, de Winnipeg, a publié un article sur le projet de loi relatif à la suppression de la peine de mort

Le Free Press, de Winnipeg, a publié un article sur le projet de loi relatif à la suppression de la peine de mort

Le Free Press, de Winnipeg, a publié un article sur le projet de loi relatif à la suppression de la peine de mort

Le Free Press, de Winnipeg, a publié un article sur le projet de loi relatif à la suppression de la peine de mort

Le Free Press, de Winnipeg, a publié un article sur le projet de loi relatif à la suppression de la peine de mort

Le Free Press, de Winnipeg, a publié un article sur le projet de loi relatif à la suppression de la peine de mort

Le Free Press, de Winnipeg, a publié un article sur le projet de loi relatif à la suppression de la peine de mort

Le Free Press, de Winnipeg, a publié un article sur le projet de loi relatif à la suppression de la peine de mort

Le Free Press, de Winnipeg, a publié un article sur le projet de loi relatif à la suppression de la peine de mort

Le Free Press, de Winnipeg, a publié un article sur le projet de loi relatif à la suppression de la peine de mort

Le Free Press, de Winnipeg, a publié un article sur le projet de loi relatif à la suppression de la peine de mort

Le Free Press, de Winnipeg, a publié un article sur le projet de loi relatif à la suppression de la peine de mort

Le Free Press, de Winnipeg, a publié un article sur le projet de loi relatif à la suppression de la peine de mort

Le Free Press, de Winnipeg, a publié un article sur le projet de loi relatif à la suppression de la peine de mort

Le Free Press, de Winnipeg, a publié un article sur le projet de loi relatif à la suppression de la peine de mort

Le Free Press, de Winnipeg, a publié un article sur le projet de loi relatif à la suppression de la peine de mort

Le Free Press, de Winnipeg, a publié un article sur le projet de loi relatif à la suppression de la peine de mort

Le Free Press, de Winnipeg, a publié un article sur le projet de loi relatif à la suppression de la peine de mort

Le Free Press, de Winnipeg, a publié un article sur le projet de loi relatif à la suppression de la peine de mort

Le Free Press, de Winnipeg, a publié un article sur le projet de loi relatif à la suppression de la peine de mort

Le Free Press, de Winnipeg, a publié un article sur le projet de loi relatif à la suppression de la peine de mort

Le Free Press, de Winnipeg, a publié un article sur le projet de loi relatif à la suppression de la peine de mort

Le Free Press, de Winnipeg, a publié un article sur le projet de loi relatif à la suppression de la peine de mort

Le Free Press, de Winnipeg, a publié un article sur le projet de loi relatif à la suppression de la peine de mort

Le Free Press, de Winnipeg, a publié un article sur le projet de loi relatif à la suppression de la peine de mort

Le Free Press, de Winnipeg, a publié un article sur le projet de loi relatif à la suppression de la peine de mort



Dans la Capitale

—Les échevins Erratt et Roger sont partis hier pour Rochester, N.Y., afin d'assister aux grandes courses au trot à cet endroit. Le cheval de M. Erratt, "Hawthorne" est inscrit pour l'une des courses.

—Les améliorations à l'intérieur de l'église St Patrice commencent cette semaine.

—C'est demain soir, ne l'oublions pas, que s'ouvrira le bazar au profit de l'église St. Jean-Baptiste, dans l'ancienne église, rue Queen.

—Le lait continue à se vendre 8 centimes la pinte; quelques vendeurs le détaillent à 7 et l'opinion générale est que le prix en sera sous peu rendu uniforme à 6 centimes vu le bien causé à la végétation par les récentes pluies.

—Plusieurs jeunes gens en canot ont mis pied à terre sur les terrains du Col. White, sur les bords de la rivière Rideau et se sont amusés à tout massacrer de fleurs du jardin.

—Région du Bureau des Ecoles séparées ce soir.

—La photographie des membres de l'Orchestre théâtral, de Montréal, fondée en 1887, est en exposition dans la vitrine de Chevrier et frères, rue Sussex.

—Hier soir, deux disciples de Baruch se préparèrent à établir leur demeure dans une maison inhabitée de la rue Clarence, lorsque deux constables vinrent les mettre à la porte. Les deux ivrognes en furent quittes pour la perte de leur bouteille cassée par les constables.

—Un vendeur de canettes a fait bonne recette sur le marché By ce matin; afin de tenter les acheteurs le marchand ambulancier introduit dans quelques-uns de ses sacs de canettes un petit billet sur lequel est marqué un chiffre quelconque variant depuis 5 centimes à \$1. Pour 10 centimes les acheteurs choisissent parmi la quantité de putaises talées et s'ils ont la chance de retirer un bon billet, à la bonne heure; ils l'échangent pour le cash, mais il va sans dire que le plus souvent on a pour 10 centimes une valeur d'à peu près 3 centimes de bonbons. "Yankee trick" anglais les badauds se laissent prendre facilement.

—Les plus belles photographies chez J. B. Dorion, No. 369, rue Sussex, coin de la rue Rideau.

—La soirée était très fraîche hier et les vieillards sur le trottoir étaient peu en vogue.

—Les représentants des sociétés de Secours Mutuels d'Ottawa sont partis hier soir pour se rendre à Toronto où se tient aujourd'hui la convention.

—Les cellules du poste étaient vides hier soir, pas un seul prisonnier ne s'était fait pincer.

—Riunion de l'Union St. Joseph ce soir aux salons de la société.

—Les vastes salles de l'Institut Canadien français ont constamment le rendez-vous d'une affluente jeunesse gens qui se passent d'agréables moments en se délassant soit au billard ou au jeu de pool.

—Les plus belles photographies chez J. B. Dorion, No. 369, rue Sussex, coin de la rue Rideau.

—La plupart des marchands de la rue Sussex ont inauguré le système de lumière électrique incandescente pour leurs établissements. Bon nombre de marchands de la base-ville se proposent aussi d'adopter ce système d'éclairage.

—On commence déjà à parler fort avantageusement ici de la prochaine Exposition qui, à n'en pas douter sera un succès sans précédent. Le secrétaire M. MacQuigg reçoit chaque jour de nombreux lettres d'expatriés de Manitoba et des territoires du Nord-Ouest, ce qui prouve que le département agricole ne sera pas l'un des moins intéressants à notre exposition.

—L'ami de pierre sur la rue St. Patrice, en face de la basilique continue à être un véritable embarras.

—Il y a réunion du comité des Progrès à 4 heures aujourd'hui.

—Pour se procurer un excellent lunch et une pension de première classe on ne pourra mieux s'adresser qu'au No. 30, rue O'Connor, chez Madame Christie Casy. Bons lits; bonne table; confort général pour tous et prix raisonnables.

—M. Jas. Fitcher, l'entomologiste au Dominion est parti hier soir pour aller assister à la réunion annuelle de l'Association Américaine pour l'avancement des sciences.

—Les trottoirs de la rue St. André, entre les rues Sussex et Dalhousie laissent beaucoup à désirer.

—La partie de "base-ball" entre les employés du Service Civil et les employés de la compagnie du chemin de fer Canada Atlantique sera reprise jeudi.

—Le major Anderson, ingénieur en chef du Département de la Marine est de retour depuis hier soir d'une tournée d'inspection sur les grands lacs.

—Après la forte averse d'hier, le bon temps nous est revenu ce matin et la température est devenue plus agréable.

—Les funérailles de la victime de la noyade de dimanche, ont eu lieu hier après-midi. Bon nombre d'amis du défunt s'étaient faits un devoir de lui rendre un dernier adieu.

—Un club de cricket à Ottawa ira rencontrer dans une joute amicale le club de Brockville jeudi prochain, jour du congé civique.

CONSEIL DE VILLE DE HULL

SEANCE DU 13 AOUT. A deux heures, hier après midi, a eu lieu à la salle Aubry, une assemblée ajournée du conseil. Présent Son Honneur le Maire A. Bochon au fauteuil et MM. les échevins Graham, Leduc, M. rin, Simard, Scott.

Les minutes de la dernière assemblée sont lues et approuvées.

Le secrétaire donne lecture des communications et comptes.

Il est proposé par l'échevin Leduc secondé par l'échevin Scott que tous les comptes et communications qui sont déposés sur le bureau de ce conseil soient les communications de Jos Cousineau, Adolphe Gastien et H. Gravel et al. et les comptes de MM. McRae et Cie et P. E. Amyot soient différés à leurs comités respectifs.—Adopté.

Il est proposé par l'échevin Leduc secondé par l'échevin Graham, que la requête de MM. H. Gravel et al., demandant la construction d'un pont, pour l'établissement de communication entre les rues Wright et Head, soit accordée les travaux devant être exécutés lorsqu'il y aura des fonds en disponibilité.—Adopté.

Sur motion de l'échevin Graham, secondé par l'échevin Simard, le rapport du comité des finances est adopté.

L'échevin Leduc, votant contre. Il est proposé par l'échevin Graham secondé par l'échevin Leduc, que le compte de M. Malrae et Cie au montant de \$64.13 pour tuyaux d'égoûts soit payé.—Adopté.

L'échevin Scott votant contre. Il est proposé par l'échevin Graham secondé par l'échevin Leduc, que le compte de M. P. E. Amyot soit renvoyé au comité des rues et améliorations.—Adopté.

L'échevin Simard propose secondé par l'échevin Morin, que son honneur le maire soit autorisé de faire et signer pour et au nom de cette corporation des contrats de vente en échange entre cet organisme et les personnes dont les propriétés ont été expropriées ou subrogées pour le prolongement des rues Wright et Anna tout en sauvegardant les intérêts de tous les parties intéressées, et notamment avec Joseph Cousineau dont la lot a été exproprié au c. t. de \$300.—Adopté.

Il est proposé par l'échevin Simard secondé par l'échevin Morin, que la somme de \$150 soit payée à M. Joseph Lapointe en acompte pour le transport de maisons de M. M. Burdeau et St. Jean du quartier No 5, pour permettre l'ouverture de la rue Wright et Anna, aussitôt qu'il y aura des fonds disponibles.—Adopté.

L'échevin Leduc votant contre. Il est proposé par l'échevin Simard secondé par l'échevin Morin, que son honneur le maire et le proposent soient autorisés à pourvoir à l'aménagement du lot convenable pour y tenir les ses ions de la cour de circuit, la cour du recorder et les délinquants du conseil.—Adopté.

Il est proposé par l'échevin Simard secondé par l'échevin Morin, que le secrétaire Trésorier soit autorisé à écrire à M. R. Moat et Cie et de les informer que c'est l'intention de ce conseil de faire préparer des plans pour la reconstruction de l'hôtel de Ville et de demander des soumissions pour l'exécution de ces travaux à une époque aussi rapprochée que possible.—Adopté.

Sur motion de l'échevin Leduc, secondé par l'échevin Scott, le conseil s'ajourne au 14 à 2 p.m.

DEVANT LE MAGI. TRAIT DE PJLICE

Mardi, 14 août. — Près l'absence des échevins Heny et A. Jans.

L'affaire de la couronne était considérable ce matin, dans l'enceinte judiciaire.

A Fred Paine, ivre, \$4 ou une semaine de prison.

Isaac R. Ch. r., même offense, même pénalité.

Celina Gravelle, vagabondage, une semaine de prison sans frais de l'état.

Michael Joseph Arrada, un italien qui a vendu sur les rues sans avoir de licence, est condamné à \$3 ou une semaine de repos forcé.

Joseph Le Livre, ivresse et conduite de désordre, acquitte sur première offense.

John McCraig, pour avoir vendus des poches de patates de poids plus léger que le veut la loi, sur le marché By est condamné à une amende de \$2.

S. L. F. ak y, pour avoir vendus des chaussures après 7 hrs le soir, condamné au nouveau règlement, en force de puis le 25 juillet, comparé de nouveau.

M. Mosgrove pour la défense.

L'échevin Heny dit que cette fois l'offense est bien prouvée et impose une amende de \$2. Quant à la première cause, il ajoute que l'heure de la vente n'avait pas été prouvée clairement et qu'on ne s'étonne pas d'avoir renvoyé l'accusé.

R. W. G. bon, pour vente de boisson à son magasin, au verre, est condamné à la forte amende de \$50 et \$2 de frais.

Jack Gibson, accusé d'avoir assailli la fille J. nne Picard durant la soirée de ce courant, occupe une place dans la boîte. La fille Picard dit dans son témoignage que le prisonnier l'a battue à maintes reprises pour obtenir de l'arg et d'elle et de plus qu'environ trois semaines avant le dernier assaut, il a fait l'au sur elle avec un revolver ne la blessant pas heureusement, parce qu'elle put parer la balle en se sauvant.

Le prisonnier a alors été renvoyé en prison jusqu'à l'ouverture des assises criminelles d'automne où il subira son procès.

DEPARTEMENT DES HARD-FAITES!

BRYSON, GRAHAM & Cie

\$3.75 Nous avons en magasin et à ordre 260 habillements d'hommes en serge bleu "Navy" valant \$6.00 pour \$3.75

\$5.00 Nous avons en magasin aujourd'hui 128 habillements pour hommes, (toute laine) valant \$7.50 que nous nous proposons de vendre à \$5.00

\$7.50 Notre assortiment à ce prix est réduit à 58 habillements et comme ils valent \$10.00, tous ceux qui désirent s'en procurer feront bien de veiller attentivement.

\$10.00 Nous vendons plus d'habillements à ce prix que qui que ce soit. Ils valent \$15.00 ou pas de vente.

Assortiment d'habillements complets pour enfants, dans tous les prix

BRYSON, GRAHAM & CIE

Nos. 148, 150, 152 et 154, Rue Sparks.

Les Immortels de l'Académie Française: M. de Lessops, 83 ans; Legouvé, 81 ans; Xavier Marmier, 79; Duruy, 77; Octave Feuillet, 76; Camille Doucet, 76; Jules Simon, 75; John Lemoine, 73; d'Audiff. et Pasquier, 73; Ronsse, 72; Leconte de Lisle, 68; Augier, 68; Camille Rousselle, 67; de Broglie, 67; Juriel de la Gravière, 67; Pasteur, 66; Mazade, 66; Joseph Bertrand, 66; Boissier, 63; Alexandre Dumas, 63; Renan, 63; Mézières, 62; Taine, 60; Emile O. Liviér, 63; Maxime du Camp, 66; Gréard, 60; Perreaud, 60; Léon Say, 62; Sardou, 57; Chéribul, 56; Meilhior, 56; Pailleton, 54; H. Bay, 54; Hervé, 53; Sully-Prudhomme, 42; Claretie, 46; Françoise Coppée, 46; enfin, le dernier est, le jeune comte d'Aussouville, 44 ans. Le doyen par ordre d'élection est M. Le Guay.

Hourie de louage d'Ottawa. G. GRATON, - Propriétaire 64, Rue Queen, Ottawa. P. S.—Communication téléphonique (Wallace & Bell) Tousjours exécutés promptement.

LE JAMES SMART Compagnie manufacturière de Pooles et Fournaises de toutes descriptions pour charbon et bois. Usines de bois de main près en échange. A LA SALLE DE VARIETE ET FOURNITURE DE MAISONS 582 & 584 RUE SUSSEX, JOSEPH BOYDEN

Listes des Voleurs Une copie de la Liste des voleurs pour la Municipalité de la Cité d'Ottawa, a été distribuée dans le bureau du Greffier de la Cité, dans la Ville d'Ottawa, le 9ème jour d'Août, A. D. 1888.

DES SOUMISSIONS cachetées adressées au sousigné et portant la mention: "Soumission pour vieux plomb" seront reçues à ce bureau jusqu'à lundi, le 20 courant, pour l'achat d'une quantité de vieilles toiles en plomb actuellement dans les ateliers d'un plombier à Ottawa. La somme d'un dollar mentionner le prix par livre.

DES SOUMISSIONS cachetées, adressées au sousigné et portant la mention: "Soumission pour appari de chauffage à eau chaude" pour le Musée et la Salle, Fermo Expérimentale" seront reçues à ce bureau jusqu'à jeudi 23 courant pour l'érection et la complétion d'appareils à eau chaude, au Musée et à la Salle, Fermo Expérimentale, près d'Ottawa, Ont.

DES SOUMISSIONS cachetées, adressées au sousigné et portant la mention: "Soumission pour appari de chauffage à eau chaude" pour le Musée et la Salle, Fermo Expérimentale" seront reçues à ce bureau jusqu'à jeudi 23 courant pour l'érection et la complétion d'appareils à eau chaude, au Musée et à la Salle, Fermo Expérimentale, près d'Ottawa, Ont.

PROCLAMATION LE TROISIEME JETDI D'AOUT de chaque année ayant été choisi d'après un règlement de la corporation de la cité d'Ottawa comme

CONGÉ CIVIQUE J'invite donc les citoyens d'Ottawa à observer JETDI prochain, le 16 courant, comme jour de fête publique.

EN DEMANDE Les Commissaires d'école de la municipalité de Wright et Norfield demandent cinq institutrices diplômées pouvant enseigner l'anglais et le français. Pour conditions s'adresser au

PROFESSEUR SIGNOR EMILIO, LE CELEBRE CHIROPEDISTE ET MANICURE —EST ARRIVE A— L'HOTEL GRAND UNION CHAMBRE NO 108 ENTREE sur la rue ELGIN

CONSULTATION GRATIS. Une jeune chère blonde, belle, sage, répondant à la vue de Soudier, est dangereusement malade. C'est un qui se vendra à son propriétaire, de sire Soudier, qui de la traversée de Hull, s'est récomposé.

FEUILLETON DU "CANADA."

LE CONDAMNE A MORT

TROISIEME PARTIE

VILLE ET SECUR

—Non, il n'est pas coupable! mon fils et les juges ne le condamneront point, ce n'est pas, ce n'est pas possible... c'était bon dans l'ancien temps où on condamnait des innocents, mais aujourd'hui ça n'arrive jamais... Pour faire peur à l'accusé on va comme ça, jusqu'à la cour d'assises, parce qu'on se dit: "Peut-être est-il coupable, alors il avouera devant les juges." Mais quand on n'a pas de preuves, si l'accusé n'avoue pas, on ne le condamne point, mere Trémolo, on ne le condamne point...

Mais la revendication avait secoué la tête d'un air de doute. Elle n'était pas aussi certaine que Justine de l'infirmité des juges, c'était une liseuse assidue de romans.

Elle ajouta: —Vous êtes de la campagne, vous, mere Lauriot, alors vous ne savez pas ce qui se passe; mais moi qui suis de Paris, j'ai vu souvent des choses pareilles... les feuilletons en sont pleins... C'est des abominations...

Justine refusa de le croire. Elle était entêtée et puis elle avait trop de raisons d'espérer que le jury acquittait Lauriot. Quand par hasard elle songeait, dans un moment de découragement, que peut-être son fils serait condamné, elle se sentait devenir folle.

—Ah! non, mais non, disait-elle avec terreur, s'il est condamné j'en serai obligée d'aller me livrer, de dire que c'est moi... Non... Ce serait horrible...

Car ce qu'elle espérait, ce qu'elle voulait, le voici: Elle était convaincue que Lauriot ne serait pas condamné! Comme elle connaissait la tendresse filiale du grand garçon, elle était sûre que de sa bouche pas un mot ne sortirait, qui ferait soupçonner sa mere. Il irait jusqu'à la mort, cela était certain. Justine avait donc résolu d'attendre jusqu'au dernier moment, jusqu'à la dernière minute. Elle s'était dit:

"Le jury trouvera peut-être qu'il n'y a pas assez de preuves contre Lauriot et alors, dans cette ludoction, il aimera mieux ne pas se mettre sur la conscience la lourde responsabilité d'une condamnation qui ne semble pas complètement justifiée. Si mon fils est acquitté, eh bien! tout sera dit. J'aurais plus de justice ne reviendra sur cette lugubre histoire et je serai désormais tranquille. Si au contraire il est condamné, je n'hésiterai pas. Je ne veux pas qu'après toutes les angoisses, de cette prévention imméritée, il subisse encore les hontes d'une condamnation. J'irai trouver les juges et je leur raconterai tout... ou bien je ne leur donnerai pas le temps de venir me prendre..."

Je préfère mourir tout d'un coup en me jettant dans la Seine, plutôt que de languir et de mourir mille fois en attendant un jugement qui sera peut-être une condamnation capitale.

Tel était le raisonnement et tel était le projet de Justine.

Nabote, silencieuse, assistait à ces luttes intérieures qu'elle comprenait et dont elle voyait le reflet sur le visage de sa mere. Soudain Justine, étonnée de son calme, inquiète de ce silence, l'intriguait, cherchant à se faire une conviction ou à raffermir avec les espoirs de sa fille sa confiance ébranlée.

—Qu'est-ce que tu penses, toi, Denise? demandait-elle... Est-ce que tu crois qu'il sera condamné?... Et Denise répondait, en attachant sur sa mere un long regard qui faisait frissonner la vieille et l'obligeait à baisser les yeux, Denise répondait très bas: —Oui, ma mere... ils le condamneront...

—Mais il n'y a pas de preuves?... ce serait horrible... Est-ce que, toi aussi, tu le crois coupable?... —Non... mon frere un assassin?... allons donc...

Un jour elle ajouta avec un étrange regard: —Vous savez mieux que personne, ma mere, la vérité là-dessus.

Et comme interdite, n'ayant plus une goutte de sang dans les veines, Justine balbutiait: —Qu'est-ce que tu veux dire? Explique-toi...

—Vous devez connaître mon frere et savoir qu'il est incapable même d'une brutalité... par conséquent...

La vieille respira. Un moment elle avait cru que Nabote était instruite de son crime, qu'elle l'avait surpris.

—Elle ne sait rien, murmura-t-elle soulagée... Et puis comment saurait-elle?... qui lui aurait dit?... —Pourtant, comme toute confiance n'était pas partie, elle surveilla sa fille les jours suivants. Mais elle ne vit rien de suspect.

Le jour des assises arriva. C'était une journée lugubre, en harmonie complète avec la tristesse des personnages dont le sort allait se jouer, —une de ces journées d'automne, humides et froides, embrumées d'un brouillard qui s'accroche désespérément aux devantures des boutiques, aux balcons des hôtels, aux bords de gaz des rues, aux façades qui passent, aux voitures à bras des marchands des quatre saisons; qui se colle aux parvis boueux et gras, enveloppe les passants, s'infiltre dans les ruelles, monte d'étage en étage, noie les cheminées et les toits dans l'épaisseur de sa brume jaunâtre et jette sur Paris qui s'éveille, un lourd voile d'ennui, de malaise, de préoccupation chagrine.

Comme les journaux s'étaient beaucoup occupés de l'affaire, cela devenait un événement, une sorte de première à sensation.

Les billets avaient été très demandés et les places réservées étaient très courues. Aussi lorsque à dix heures les portes furent ouvertes, un flot de public entra dans la salle et occupa les moindres coins. Ce public était très mêlé; il est à remarquer combien ces solennités lugubres excitent la curiosité des femmes; il se trouvait de tous les mondes, surtout du demi et du quart du monde. La Chânesse d'Antin avait là ses représentants comme le quartier Bréda, et quelques billets étaient même tombés, offerts en offre et de caprice en caprice, entre les mains de certaines filles très connues des habitués des Folies-Bergères. Elles étaient venues, comme elles l'avaient été à une partie de campagne; fouillant partout de leurs regards hardis dévisageant à la dernière minute, avec insolence des toilettes ridicules et tapageuses. La plupart n'étaient pas seules, du reste.

Quelques jeunes gens les accompagnaient, et, comme l'audience menaçait de se prolonger assez tard dans la soirée, ils avaient eu la précaution d'apporter avec eux un déjeuner froid et du champagne.

Les bancs réservés aux témoins, aussi bien que la partie réservée au public, étaient occupés par le public accoutumé de ces sortes de séances, friand d'émotions violentes et de détails réprimés, mais le prétoire lui-même était envahi. Aux places réservées, à côté de deux ou trois écrivains illustres, dont le caractère et le talent justifiaient pleinement cette marque de distinction, il y avait quelques acteurs de café-théâtres et de cabarets de petits innocents, là où se plaçaient les premiers généraux, les chefs et les membres des grandes compagnies judiciaires lorsqu'ils venaient assister aux débats des affaires criminelles.

Le matin, Justine avait pris le train de Paris. Elle voulait assister à l'audience. Elle courut d'un trait, sans s'arrêter, de la gare Montparnasse à la cour d'assises. Elle avait peur d'arriver trop tard. De loin, en débouchant par le pont Saint-Michel, elle vit du monde devant le Perron. On faisait queue.

—Ah! dit-elle, il est encore temps...

Elle se glissa parmi les gens qui étaient là et attendit, insensible au froid du brouillard qui lui envahissait les membres et la pénétrait jusqu'aux os.

Le Fiancé de NEWCOMBE Le meilleur dans le monde. 0 gros depuis \$50 en a l'ant CONDITIONS D'ACHATS FACILES W. F. Coates & Cie No 64, RUE BANK, OTTAWA.

Publié par

10ème ANNEE,

LE C

Prix de

Un an, pour la

Un an, pour la